39e ANNEE. — N° 8. 15 AVRIL 1933.

REVUE

DU

TOURING CLUB DE BELGIQUE

et Bulletin Officiel.

Chèques postaux : 118,900. 44, rue de la Loi, 44 — Bruxelles Téléphone : 11 94 35.

Rédacteur en chef : LOUIS LECONTE, *Vice-Président.* SOCIÉTÉ ROYALE ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF.

Cotisation annuelle : fr. 14.50
Revue de luxe : suppl. de fr. 15

ORGANE BIMENSUEL

Cotisation de famille : fr. 4.25
sans la Revue du T. C. B.

SOMMAIRE :

Le château de Fontaine-l'Evêque *(O. Petitjean)* . 113
Paul Vitzthumb, sa vie et son œuvre *(Maurice Deflandre)* 118
Villages de la Nouvelle-Campine *(Françoise Lys)* 121
La Corse *(Louis Timmermans)* 124
Dans les rues de Séville *(Georges Goffin)* . . 126

Nos vieilles demeures seigneuriales.

Le château de Fontaine-l'Evêque.

La ville de Fontaine-l'Evêque est située à huit kilomètres de Charleroi, sur la grand'route qui, de cette dernière cité, mène à Mons ; le chemin de fer qui doit escalader la ligne de faîte, entre le bassin de la Sambre et celui de la Haine — donc, entre le bassin de la Meuse et celui de l'Escaut —, a dû allonger le parcours par de savantes courbes ; par le rail, il y a onze kilomètres de Charleroi-Sud à Fontaine.

Le territoire de la ville envoie, d'ailleurs, encore ses eaux à la Sambre carolorégienne par le Piéton, gros ruisseau, à peu près invisible aujourd'hui, dans le fouillis d'agglomérations et d'usines qui bordent et même recouvrent son lit. Et il fait partie du bassin houiller de Charleroi ; l'immense concession de la puissante « Société charbonnière de Monceau-Fontaine » s'étend, comme l'indique sa raison sociale, sous les deux communes voisines de Monceau-sur-Sambre et de Fontaine-l'Evêque.

La qualité de ville a été reconnue à la localité par le décret de Napoléon Ier, qui fait encore autorité en cette matière. Ce titre, toujours envié par les bourgades de nos provinces, se justifiait, dans le cas de Fontaine-l'Evêque, par les conditions historiques à ce requises. Le bourg, fortement aggloméré, avait été, dans les temps héroïques, entouré d'une enceinte fortifiée — qui, d'ailleurs, a presque totalement disparu — et il avait été doté, dès 1211, d'une charte communale, par le seigneur de l'époque, Wauthier II. Le parchemin, sur lequel étaient transcrits, en bonne et due forme, les privilèges de la ville, fut détruit lors de l'incendie du château, en 1408, au cours des luttes intestines qui désolèrent la principauté de Liége, sous le prince-évêque Jean de Bavière. En 1422, le sire de Fontaine, Bauduin VII de Henin, rétablit les libertés communales, dans une « Keure » nouvelle, qui reproduisait, en français, le texte latin de la charte primitive.

La ville de Fontaine constituait — ce détail historique l'apprend déjà — une enclave du pays de Liége dans le comté de Hainaut. Et dès lors, le nom de la ville semble s'expliquer de lui-même, comme pour de nombreuses localités belges, telles Waret-l'Evêque, Villers-l'Evêque, Houtain-l'Evêque. C'était le « Fontaine » qui relevait de l'évêque liégeois. Mais les étymologistes se complaisent à jongler sur la corde raide : ils rejettent toute explication qui n'implique pas un peu d'équilibrisme philologique ou historique. Ils nous assurent, avec le plus grand sérieux, qu'un certain Nicolas, originaire de l'endroit et, de ce chef, dit « de Fon-

taine », ayant été élevé au trône épiscopal de Cambrai, la ville s'adjoignit le déterminant actuel pour se distinguer d'un autre Fontaine, dit Valmont, sis à quelques kilomètres vers le sud.

Le lecteur en pensera ce qu'il voudra.

*
**

Wauthier II, qui concéda à ses vassaux de Fontaine leur charte communale, avait indubitablement son château féodal dans cette cité. Celui-ci et la seigneurie locale se transmirent dans la même lignée pendant plusieurs siècles. Le château actuel occupe l'emplacement de l'ancienne forteresse seigneuriale. Les hauts remparts qui étayent la petite éminence, les anciennes douves — aujourd'hui à sec — qui l'entourent, le grand étang, envahi par les roseaux, qui en défend l'accès vers le nord, sont encore les témoins des anciennes fortifications. Et malgré les remaniements et les modernisations, les vieilles tours ou, tout au moins, le gros œuvre de celles-ci remonte bien aux temps des querelles féodales.

Après l'incendie de 1408, provoqué par les bourgeois de Fontaine, révoltés, comme les autres Liégeois, contre l'évêque Jean de Bavière — un Bourguignon — et contre leur seigneur, Bauduin VI de Henin, qui avait pris parti pour le prélat, Bauduin VII, le fils du sinistré, reconstruisit le château. On peut même croire que ce fut pour obtenir des Fontainois les aides et corvées indispensables que le seigneur transigea et restitua, à ses vassaux, la charte de 1422.

En 1554, l'armée du roi de France Henri II, alors en guerre avec Charles-Quint, envahit le Hainaut, occupa Fontaine et ruina le château. Seules, les tours et la chapelle échappèrent à ce désastre, disent certains historiens. Il semble que, sur les sept tours dont le castel était muni, trois au moins furent détruites; les quatre autres sont parvenues jusqu'à nos jours. Quant à la chapelle, si elle n'a pas été ravagée, il ne paraît pas qu'elle fût celle qui subsiste encore aujourd'hui.

Le château fut reconstruit quelques années plus tard. La plupart des bâtiments édifiés alors, à la fin du XVI[e] siècle donc, existent encore. Mais ils ont subi trois remaniements importants et aisément reconnaissables actuellement encore. Le premier eut pour auteur, entre 1672 et 1678, le seigneur de Fontaine, Michel de Rodoan (1); celui-ci dota la chapelle d'une façade cossue et prétentieuse, qu'on lui voit aujourd'hui; il construisit le portail d'entrée, avec sa grille en fer forgé, et le munit d'un pont-levis qui, depuis, a été remplacé par un pont fixe.

La fortune des Rodoan semble avoir été fortement réduite par la vie fastueuse de cour que, systématiquement, Louis XIV et les autres souverains du temps, à l'exemple du Roi-Soleil, imposèrent à la noblesse terrienne pour la ruiner et lui enlever son influence sociale. Pendant tout le XVIII[e] siècle, le château de Fontaine à peine entretenu, et sans doute rarement habité, se délabra lamentablement.

Vers 1780, le dernier sire de Fontaine, Charles de Rodoan, épousa une comtesse de Merode et, par cette alliance, redora quelque peu son blason. Il put ainsi opérer les réparations nécessaires; il en profita pour procéder à une appropriation générale et nouvelle de tout l'intérieur du castel. C'était l'époque où les Italiens et des architectes en renom, comme Laurent-Benoît Dewez, formés à leur art en Italie, avaient mis à la mode, dans nos provinces, les ouvrages en plâtre. Les solives apparentes des anciens plafonds furent recouvertes d'enduits sur lattes, avec une profusion, souvent heureuse d'ailleurs, d'ornements en plâtre; des niches furent creusées et dotées de statues; les murs furent décorés de guirlandes, de moulures encadrant des trophées. On établit, dans le hall, un grand escalier en chêne avec une belle rampe historiée. Les combles furent aménagés en pièces à la Mansard; les jambages des vieilles cheminées à manteau furent revêtus de montants en pierre et en marbre. Toute la distribution intérieure du château date de ce second remaniement. Quelques années plus tard, en 1794, la veuve de messire Charles de Rodoan-de Merode eut à faire, à son tour, de sérieuses réparations. Les sans-culottes étaient passés par Fontaine, après Jemappes. Il est d'ailleurs impossible de distinguer les travaux de 1794 de ceux de 1780.

La dernière des Rodoan, fille et héritière de messire Charles et de son épouse, née de Merode, apporta en dot, le domaine de Fontaine, lors de son mariage avec le marquis de Brancas. Le ménage de Brancas-de Rodoan se ruina complètement. Le château, mis en vente, ne trouva pas acquéreur et fut racheté par le consortium des créanciers. Le mobilier d'époque fut dispersé aux enchères publiques.

D'avatar en avatar, de syndicat en société civile de créanciers, le domaine échut enfin, en 1864, à M. Clément de Bivort qui l'acheta et, en 1869, procéda au troisième remaniement et à une restauration générale. Un nouvel et grand bâtiment, dont les plans furent établis par l'architecte Cador, fut accolé, vers le midi, à la bâtisse du XVI[e] siècle. Construite en briques et en pierres blanches, somptueusement décorée, dotée, à son angle sud-est, d'un avant-corps en forme de tour carrée, la façade de cette nouvelle bâtisse s'harmonise heureusement avec l'ensemble du château.

Des appropriations intérieures, qu'il est assez difficile d'identifier parmi celles de 1780, furent réalisées et le château devint la fastueuse résidence d'une riche famille d'industriels.

Mais la contrée était de plus en plus envahie

(1) Le château de Fontaine appartint successivement, sous l'ancien régime, d'abord aux sires de Fontaine-l'Evêque, puis aux maisons de Henin, de Condé, d'Eroy, de Herzelles et enfin de Rodoan.

par l'industrie; le domaine, restreint de jour en jour, comprimé par la ville en plein développement — Fontaine qui avait 2500 habitants en 1808 en compte aujourd'hui 8000 — ne présentait plus les avantages ni l'agrément d'une résidence de campagne. La chasse n'existait plus; l'air pur des champs manquait. Les châtelains, dès que l'automobile permit les déplacements rapides, s'évadèrent de la région des usines bruyantes, des houillères poussiéreuses, des hautes cheminées malodorantes et peut-être des administrations communales exagérément démocratiques.

Le château de Fontaine était déserté depuis quinze ans quand il fut, en 1927, acquis par une

des légions de chats-huants, de hiboux et de grands-ducs. Toute la gent ailée, de deux lieues à la ronde, prend ses quartiers d'hiver dans ces locaux bien abrités. Il y a là toute une mine de guano à exploiter...

Destruction? Non pas. Délabrement, désolation, abandon seulement. Le vieux château est toujours solide sur ses fondations séculaires. Les portes, les croisées des fenêtres, les plafonds et les escaliers sont en bon état. Après un nettoyage général, après l'enlèvement des poussières accumulées, il suffirait, pour rendre les pièces habitables, de renouveler les peintures et de remplacer les papiers des murs.

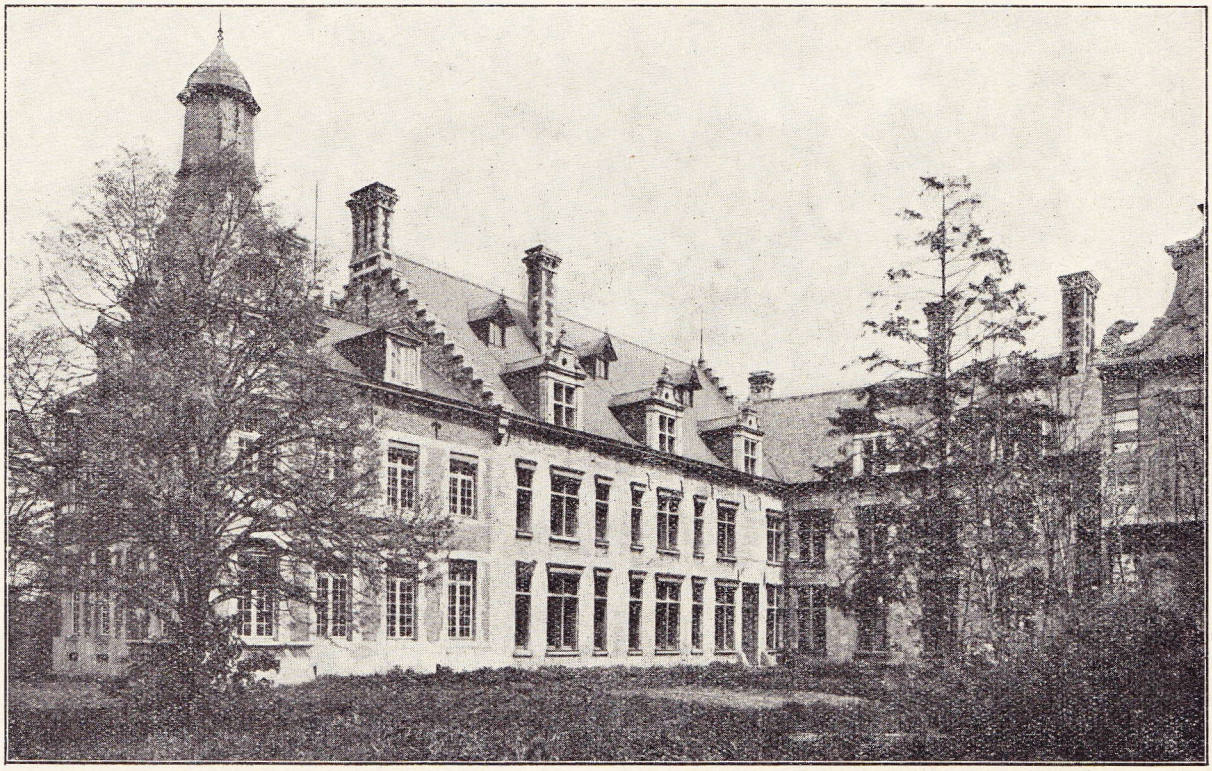

Le château de Fontaine-l'Evêque (vue principale). *(Photo Nels, Bruxelles).*

société, la Caisse Patronale de Bruxelles. Les arbres séculaires du parc furent abattus et le terrain, après lotissement, fut offert en vente. Mais il faudrait, avant tout, percer des rues et, ici, la collaboration de l'administration communale, qui est indispensable, se dérobe.

Quant au château, la société qui en est la propriétaire se borne à entretenir les toitures. De plus en plus abandonné, il a, à une époque où il était sans gardien, reçu la visite de quelques pillards, qui, pour se procurer les marbres d'une cheminée, brisèrent ceux d'une demi-douzaine d'autres, en essayant de les démonter. Les tours sont la résidence favorite des sansonnets de la contrée — on a compté jusqu'à 120 nids de ces oiseaux sur l'une d'elles. Les combles, dont les lucarnes ont perdu leurs vitres, sont envahis par

Seulement, il faut bien le dire, le château de Fontaine-l'Evêque est classé par la Commission royale des Monuments et, néanmoins, il n'est pas entretenu. Il est même infailliblement voué à la ruine si la situation actuelle perdure encore quelques lustres. La Commission des Monuments était désarmée, jadis, devant l'inertie des propriétaires. La nouvelle loi lui donne les pouvoirs d'agir et de sauver ce monument historique et architectural, et, surtout, de concilier les exigences — peut-être un peu politiques — de l'administration communale avec les intérêts légitimes de la société propriétaire. L'expropriation pour cause d'utilité publique — réglée par la loi nouvelle — paraît la seule issue possible au conflit.

*
**

Le château de Fontaine occupe l'angle sud-ouest d'une vaste terrasse qui semble avoir été créée artificiellement, aux premiers siècles de la féodalité. On y accède par une courte « drève » — aujourd'hui, presque sans arbres — prenant dans une rue de la ville, en dessous de l'église.

Au bout de cette allée, se trouve le portail monumental qui — les ouvertures par où passaient les chaînes de manœuvre le montrent — servait, en même temps, de culée à l'ancien pont-levis. Ce portail en pierre bleue est une élégante construction de style Renaissance-Louis XIV. Deux pilastres à chapiteaux ioniques soutiennent un entablement composé d'une architrave moulurée et d'une large corniche saillante. Sous l'entablement, s'ouvre la porte de plein cintre; celle-ci est fermée par une belle grille en fer forgé d'un travail délicat. L'architrave est surmontée d'un fronton en arc de cercle, à montants incurvés, dans lequel se voient les armes des Rodoan.

De part et d'autre des pilastres, des contreforts sont en même temps les faces des petites loges, de l'intérieur desquelles on opérait en toute sécurité la relève du pont. Un ouvrage fixe a remplacé, à une époque difficile à déterminer, le pont mobile primitif. Sous son arche, la douve, aujourd'hui à sec, est envahie par la végétation.

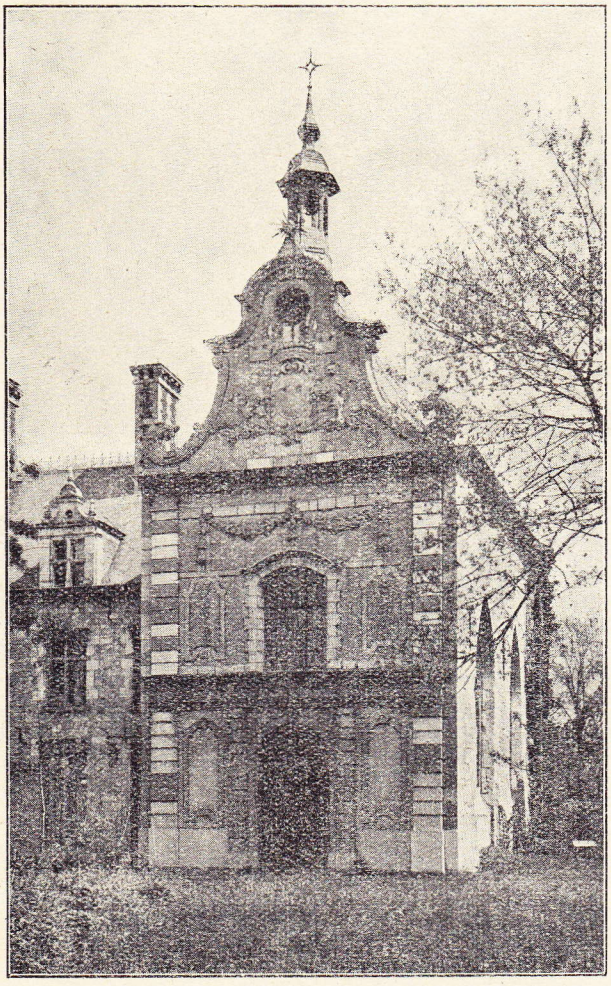

La chapelle du château de Fontaine-l'Evêque.
(Photo Nels, Bruxelles).

Une fois ce portail franchi, le visiteur se trouve sur la terrasse qui compose l'assise de l'ancienne place forte. Quelques gros arbres et d'abondants massifs d'arbustes l'ombragent et l'égayent.

Cette terrasse, qui, du côté de l'entrée, se trouve au même niveau que la « drève » d'accès, est entourée, des trois autres côtés, de hauts remparts revêtus de murs en moellons. On a manifestement coupé, à pans verticaux, l'ancien coteau pour créer, de ces côtés, une sérieuse position fortifiée. Et le fond du vallon, au pied de ces remparts, a été aménagé en un vaste étang, qu'un petit ruisseau, l'Ernelle, alimentait. Cet étang est, aujourd'hui, envahi par une abondante végétation de roseaux et de plantes aquatiques, au point de paraître à sec.

L'angle nord-est de la terrasse — l'ancienne esplanade de la forteresse — est occupé par une tour ronde à deux étages et à toit conique, qui, ainsi que le montrent la disposition des lieux et le choix de la décoration, fut aménagé sous l'ancien régime, probablement pour servir de logement à un membre du haut personnel, intendant ou même chapelain du château. A l'angle nord-ouest, se voit une tour identique. Ces deux ouvrages, aujourd'hui complètement indépendants du château, sont en forte saillie sur les courtines du rempart. Ils en sont comme les bastions et, au niveau de l'étang-douve, contiennent de vastes casemates flanquantes. Ces tours sont manifestement les restes du castel féodal primitif, de celui qui fut ruiné en 1408.

Le burg proprement dit est formé de deux blocs de bâtiments, disposés en angle droit, l'un orienté nord-sud, l'autre est-ouest, approximativement. Une tour ronde, identique à celles de la terrasse et formant le troisième bastion de l'ancienne forteresse, se trouve à l'angle extérieur sud-ouest, en forte saillie toujours, de façon à flanquer efficacement les deux faces du rempart. Cette tour date, elle aussi, de l'ancienne forteresse féodale; ses deux étages sont incorporés aux étages correspondants du château moderne.

Le bloc qui fait face à l'ouest est la partie la plus ancienne; ses fondations, constituées par d'épais murs en pierre, avec voûtes de plein cintre, sont, pour le moins, du XIII^{e} siècle. Les deux façades, tant celle qui regarde vers l'extérieur — vers l'ouest et vers le quartier de la gare — que celle qui est tournée vers l'esplanade, sont en moellons de pierre bleue. Les fenêtres rectangulaires sont encadrées de pierre blanche et partagées par des meneaux en croix.

La façade extérieure est vraisemblablement du XV^{e} siècle, mais il semble, d'après la forme et la disposition des fenêtres, qu'il y eut un sérieux remaniement, probablement au XVI^{e} siècle, après

le sac de 1554. Du côté de l'esplanade, le style très sobre est celui de la toute première Renaissance.

A l'extrémité de ce bloc, vers le nord, on voit la chapelle, dont la façade, très ornée, est de style Renaissance, époque Louis XIV. Elle paraît un peu prétentieuse, de même, d'ailleurs, que le grand portail du pont-levis, qui lui est contemporain (1672-1678). Mais ce serait bien là une pure impression. Cette superbe œuvre architecturale détonne beaucoup dans cet ensemble délabré et abandonné. Une de nos gravures la représente; nous ne la décrirons donc pas.

La chapelle, dont l'intérieur est aujourd'hui complètement nu, est de style gothique. Deux grandes fenêtres ogivales, sans meneaux, éclairent

Quand, de l'esplanade-terrasse, on regarde le bloc de bâtiments, orienté est-ouest, perpendiculairement au précédent, on y distingue nettement deux parties différentes. La première, celle qui est au sommet de l'angle droit, semble dater du XVI^e^ siècle. Un effort a été fait pour la construire en harmonie avec la bâtisse du XV^e^ siècle, mais on reconnaît vite une autre main. Les largeurs des fenêtres, les deux pignons à gradins surtout, indiquent le goût et la mode d'une époque plus récente (XVI^e^ siècle).

L'autre partie, qui termine le bloc vers l'est, date de 1869. C'est le beau bâtiment avec tour carrée d'angle que l'architecte Cador ajouta, en style néo-classique, à la demande du propriétaire, M. Clément de Bivort.

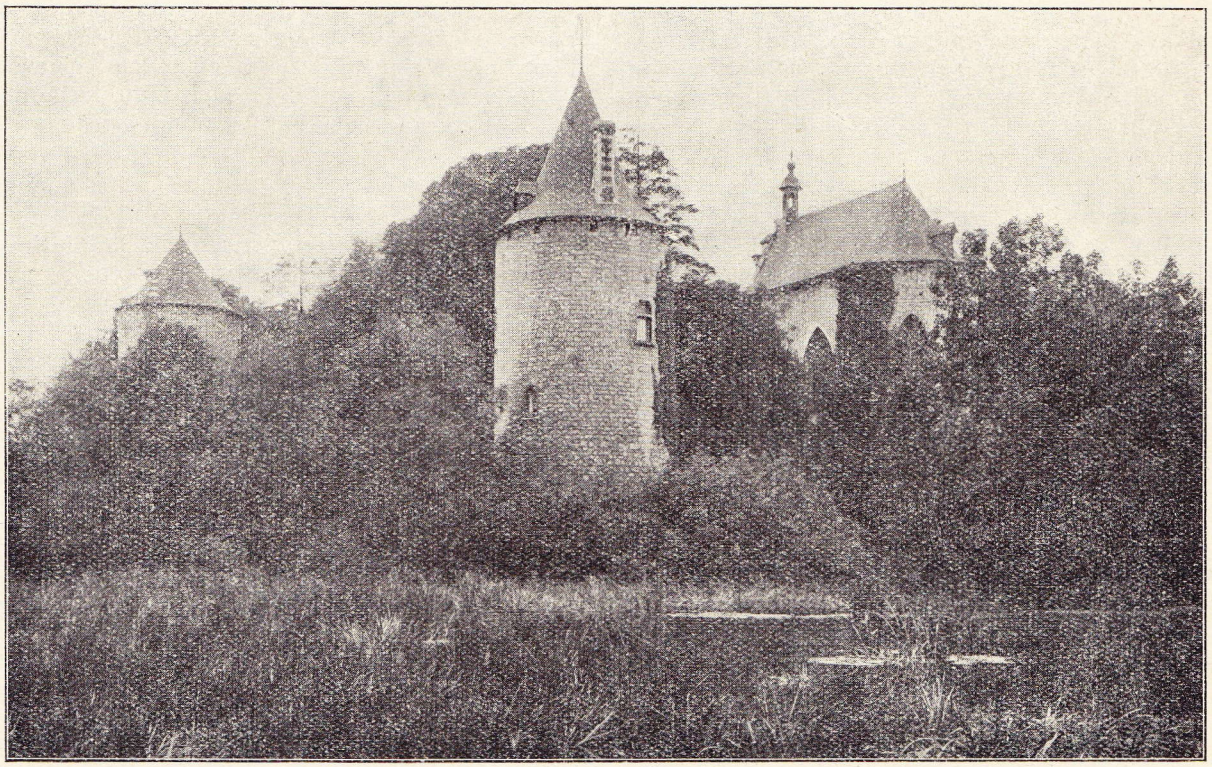

Château de Fontaine-l'Evêque. — Deux tours et la chapelle. *(Photo Nels, Bruxelles).*

la nef, vers le nord. Le chœur et l'abside ont de belles voûtes à nervures; les fenêtres à meneaux ouvragés sont en lancettes; elles sont garnies de vitraux dont l'un représente saint Charles-Borromée, patron de ce petit temple. Ces vitraux sont modernes.

D'après les annalistes, nous l'avons vu déjà, la chapelle échappa à l'incendie de 1408. Mais le chœur actuel paraît postérieur au XIV^e^ siècle. On voit, d'autre part, encastrées dans la maçonnerie extérieure de la nef, où elles servent de moellons de remploi, des consoles de nervures gothiques anciennes, qui, indubitablement, proviennent d'une chapelle primitive. Si, donc, celle-ci ne fut pas détruite en 1408, elle paraît avoir été remplacée, plus tard, par celle que l'on voit aujourd'hui.

Vers l'extérieur et vers le midi, donc, la façade de ce second bloc est complexe. Le bâtiment de 1869 s'y relie à une énorme tour ronde à trois étages et à haute toiture cylindro-conique qui, malgré des restaurations modernes, a conservé son caractère de construction militaire médiévale. C'est là, manifestement, le donjon du château, avant 1408 déjà. Une tourelle en pierre, surmontée d'une plate-forme crénelée, contient l'escalier de ce donjon.

Par delà cette tourelle, la façade se prolonge de quelques mètres en ligne droite jusqu'à la rencontre d'une annexe en saillie. Enfin, pour terminer, la tour flanquante de l'angle sud-ouest, que nous avons signalée déjà.

Tous ces bâtiments, ces tours, cette chapelle et

ces annexes sont couronnés d'un fouillis de toitures enchevêtrées, les unes coniques, cylindriques ou pyramidales, les autres à deux égouts, avec des lucarnes à frontons, de hautes cheminées monumentales, des pignons à gradins et, au-dessus de la chapelle, le large fronton Renaissance coiffé de la lanterne d'un petit campanile.

*
**

L'intérieur de cette vaste demeure comprend, au rez-de-chaussée, une enfilade de grandes pièces à destination de salle à manger, salon, fumoir, bureau, salle de réception et d'apparat. Les cuisines et l'office sont logés dans la partie avoisinant l'ancien donjon. L'étage, auquel on accède par un large escalier Louis XVI, établi dans le hall, au sommet intérieur de l'angle droit, est, à son tour, subdivisé en de nombreuses chambres. Des corridors, ménagés un peu au hasard des appropriations successives, des escaliers dérobés même, les desservent et les relient. Enfin, sous les combles — qui ont deux étages —, on a créé « à la Mansard », entre les poutres-décharges des hautes charpentes, une foule de chambres à coucher. Au total, le château contient plus de cent vingt pièces.

Il reste, on s'en doute, de nombreuses cheminées monumentales, notamment, au rez-de-chaussée de l'annexe de 1869, celle en grès qui provient de l'ancien château de la Jonchière et qui est datée de 1265. Des plafonds de style, aux ornements artistiques, surmontent les pièces du rez-de-chaussée et de l'étage. Dans le donjon, une salle a, comme plafond, la carte topographique de la contrée.

Les sous-sols, aux murs puissants, sont, avec les tours rondes, les derniers témoins de la forteresse féodale des Wauthier et des de Henin.

Signalons en terminant, que, selon la légende, le château abrita, entre 1820 et 1829, le secrétaire de Napoléon Ier, Bourrienne (Louis-Antoine Fauvelet de Bourrienne) qui y écrivit les dix volumes de ses célèbres mémoires. On montre, dans la tour-donjon, les appartements où, dit-on, travaillait l'historien.

Vers le milieu du XIXe siècle, à l'époque où il changeait si souvent de maîtres, le château de Fontaine-l'Evêque fut occupé quelque temps par P. de Haussy qui fut, de 1847 à 1850, le ministre de la Justice du cabinet Charles Rogier.

Et, ainsi, en emportant les souvenirs des générations qui se sont succédé dans cette opulente demeure y laissant leur empreinte, le visiteur s'éloigne, le cœur étreint par cette désolation et cet abandon, par cette décrépitude plus apparente que réelle.

O. Petitjean.